

choisir son
TDS

sncta2018.fr

VOUS
FAIRE ENTENDRE

Le GT TDS s'est réuni pour la première fois ce matin. Le GT est composé d'un représentant par équipe et un par syndicat. Pour rappel, le GT doit rendre ses conclusions **au plus tard en mars 2019, pour une mise en application en mai.**

Après avoir fait un tour d'horizon des textes réglementaires sur le sujet et un tour de table des préoccupations, nous avons dressé une liste de questions dont les réponses vont conditionner l'évolution du TDS :

horaires d'ouverture de la salle d'approche ? Saisonnalité ? Durée des pauses repas ? Nombre de congés simultanés ? TDS supérieur à 32h ?

Pour rappel, le cadre actuel (arrêté de 2002), permet de faire TDS allant jusqu'à 36h.

Il y a **actuellement 11,6 PC par équipe.** Cet été, le nombre devrait être identique entre les qualifications prévues et les départs.

Ce GT représente un enjeu important pour tout le monde. **Il faudra que tout le monde puisse s'exprimer et donner son avis.** Nous souhaitons que les échanges continuent de se dérouler dans un esprit serein et démocratique. Il existe une volonté commune de faire avancer le projet à un rythme soutenu : **2 réunions sont prévues en décembre, le jeudi 6 et le vendredi 21.**

**Le SNCTA souhaite permettre aux contrôleurs de piloter leur avenir.
L'orientation de ce changement vous appartient.
Nous veillerons à préserver les droits à congés, y compris l'été.
N'hésitez pas à nous contacter : lfml@sncta.fr**